

# PETITE HISTOIRE DES CDI

En France

---

## LES PREMICES : LA BIBLIOTHEQUE

<b>BIBLIO</b> : livre <b>THÈKE</b> : place, lieu
---

L'idée de bibliothèque est fort ancienne, puisque tout a commencé à **Sumer** au deuxième millénaire avant JC, où l'on a rassemblé pour la première fois des écrits dans une pièce spécialisée.

L'apogée de la bibliothèque ancienne est figurée par celle d'**Alexandrie** qui comprenait 700 000 volumes. L'idée de bibliothèque était née : **un lieu dédié à l'étude du savoir disponible.**

**Jusqu'au XVIII<sup>ème</sup>**, la bibliothèque est un **bien patrimonial** des hommes et femmes de pouvoir. Ce sont des **bibliothèques encyclopédiques**, où l'on accumule tout le savoir du monde. Pour pouvoir l'organiser, on dresse des catalogues des acquisitions, on l'emménage en zones comme le fit Christopher WREN, au XVII<sup>ème</sup> dans la bibliothèque universitaire de Cambridge. Certaines se spécialisent.

Sir <b>Christopher Wren</b> est un savant et architecte britannique célèbre pour son rôle dans la reconstruction de Londres après le grand incendie de 1666. Wren est connu en particulier pour la conception de la cathédrale Saint-Paul de Londres.
---

**Après la Révolution, les bibliothèques privées vont devenir nationale et publique.** Elles vont s'organiser en faveur de la rationalisation et de l'accessibilité des savoirs. **La bibliothèque n'est plus simplement un lieu où les connaissances sont conservées et rangées, c'est un outil de travail.** Pour être efficace et accessible, il faut **classer les connaissances.** C'est le travail de **John DEWEY** (1859-1952).

Au milieu du XIX<sup>ème</sup>, on forme des spécialistes, les bibliothécaires formés aux techniques de la bibliothéconomie.

**BIBLIOTHECONOMIE : Ensemble des techniques de gestion et d'organisation d'une bibliothèque.**

Le terme est de plus en plus délaissé au profit des sciences de l'information et des bibliothèques

### 1958-1966 : LES PREMIERS SD = SERVICE DE DOCUMENTATION

*L'apprentissage est encore essentiellement à cette époque, fondé sur la mémorisation, la réflexion n'apparaissant que tardivement dans le second cycle.*

*Pourtant en 1958, c'est la création du premier **CLDP** ( Centre Local de Documentation Pédagogique) au lycée Janson de Sailly, à Paris, dont le proviseur est Marcel Sire. C'est un **service collégial** qui a pour mission de **rassembler et gérer les ressources documentaires, de reproduire et diffuser la documentation, tout en favorisant l'émergence des méthodes audiovisuelles**. Ce lieu permet de réunir les bibliothèques et cabinet existant dans les différentes disciplines, mais reste distinct de la bibliothèque.*

*Très vite, en 1961, on va y trouver l'**information scolaire et professionnelle**, toujours réservée aux enseignants.*

*L'expérience s'étant révélée favorable, les SD vont être étendus à d'autres établissements. A partir de 1963, et jusqu'à la création du CAPES, c'est le **CRDP qui va installer et former les responsables du SD**. Le fonds va peu à peu s'ouvrir à la documentation audiovisuelle.*

### 1966-1973 : LES SDI = Service de Documentation et d'Information

***Marcel Sire** est nommé inspecteur général Vie Scolaire. Le SD devient SDI. Le service s'attache à la diffusion active de l'information. La signalétique, le co-tage, vont permettre de décoder l'espace. Le savoir brut y est transformé en savoir accessible, non seulement par **la mise à disposition**, mais aussi par **l'aide** apportée par le documentaliste-bibliothécaire.*

*Marcel Sire sera un fervent défenseur de la pédagogie documentaire qui consiste à amener les élèves à faire eux-mêmes leur apprentissage.*

**SIGNALETIQUE** : ensemble de supports qui permettent de guider les visiteurs dans un espace.

**COTE** : C'est ce qui indique l'endroit de la bibliothèque où est rangé un livre donné. Elle est matérialisée par une étiquette blanche fixée sur le dos du livre

## 1973-1977 : les CDI = Centre de Documentation et d'Information

Joseph Fontanet est ministre de l'Éducation nationale : il décrète la présence obligatoire d'un CDI dans tous les établissements scolaires de second cycle selon **un plan type** :

- une seule bibliothèque.
- une salle de documentation commune aux professeurs et aux élèves.
- des salles d'activité de groupe.
- une salle de travail pour les professeurs
- une salle polyvalente, salle de travaux pratiques audiovisuels

Les circulaires inspirées du rapport Tallon vont préciser les fonctions du responsable du CDI.

En 1972, une association de type loi 1901 est créée qui va avoir de l'importance dans l'évolution du statut du documentaliste. **La Fédération des associations de documentaliste bibliothécaires de l'Éducation nationale (FADBEN)** regroupe d'abord au niveau national les initiatives locales pour permettre aux documentalistes de se faire entendre par les institutions.

En 1972, création de la revue professionnelle **INTER-CDI**, créée à l'initiative de Roger Cuchin. Revue des centres de documentation et d'information (CDI) de l'enseignement secondaire public, privé et agricole en France.

*Ces organismes déplorent que rien de précis encore ne concerne les documentalistes.*

*C'est en 1977 que la **circulaire dite Vandevoorde** met en avant le rôle essentiellement **pédagogique** du documentaliste.*

### Les années 80 : vers un nouveau statut

*Il s'agit d'affirmer l'existence de la documentation comme une **discipline autonome** porteuses de savoirs spécifiques et de technicité propre. Le métier se diversifie avec l'initiation des élèves à la **recherche documentaire** et à l'**informatisation** des établissements.*

*Les fonctions sont redistribuées en **quatre missions en 1986**.*

*Mais sur le terrain, il y a autant de situations différentes que de CDI.*

**1989** : création par le ministre de l'Éducation nationale Lionel Jospin, d'un **CAPES de documentation**.